

Belgium-Jemeppe-sur-Sambre: Fuel oils

OJ S 242/2020 11/12/2020

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Jemeppe-sur-Sambre

Postal address: Place Communale 20

Town: Jemeppe-sur-Sambre

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5190

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Marc Pietquin

E-mail: marc.pietquin@jemeppe-sur-sambre.be

Telephone: +32 71750021

Fax: +32 71783980

Internet address(es):Main address: www.jemeppe-sur-sambre.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/281/WM/2020>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Commune de Jemeppe-sur-Sambre

Postal address: Place Communale 20

Town: Jemeppe-sur-Sambre

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5190

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Marc Pietquin

E-mail: marc.pietquin@jemeppe-sur-sambre.be

Telephone: +32 71750021

Fax: +32 71783980

Internet address(es):Main address: www.jemeppe-sur-sambre.be**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Fourniture de mazout de chauffage pour les bâtiments communaux 2021-2024
Reference number: 2020-CMP-019

II.1.2. Main CPV code

09135000 Fuel oils

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

09111300 Fossil fuels

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Main site or place of performance: Plusieurs lieux.

II.2.4. Description of the procurement

Fourniture de mazout de chauffage pour les bâtiments communaux 2021-2024.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 3

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

À la fin de la 3e reconduction, le marché se termine automatiquement.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) une attestation récente émanant de l'administration de la TVA et une attestation récente émanant de l'administration des contributions directes.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de six mois par rapport à la date ultime du dépôt des offres.

Pour les entreprises belges, le pouvoir adjudicateur n'a pas besoin de ces documents, car il y a accès.

2) la preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) être en ordre ou considéré comme tel;

2) être en ordre.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) l'emploi des langues

Complément à l'article 78 de l'AR du 14.1.2013 et au plan sécurité santé: l'adjudicataire et chaque sous-traitant doit occuper obligatoirement au sein de l'équipe de travailleurs présents sur le chantier, au moins une personne et au minimum une personne par tranche de quinze travailleurs (en ce compris le contremaître, le tuteur social, le coordinateur sécurité-santé et chaque travailleur occupant un poste de sécurité et/ou un poste de vigilance au sens de l'AR du 28.5.2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs), ayant une connaissance suffisante de la langue française;

2) une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du prestataire de services et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) cela signifie que l'adjudicataire doit fournir la preuve qu'un travailleur et au minimum un sur quinze au sein de l'équipe (en ce compris le contremaître, le tuteur social, le coordinateur sécurité-santé et chaque travailleur occupant un poste de sécurité et/ou un poste de vigilance au sens de l'AR du 28.5.2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs) soit dispose d'un certificat linguistique de niveau A2 minimum dans la langue du marché venant d'un opérateur agréé ou d'un certificat équivalent, soit dispose au minimum d'un diplôme de l'enseignement primaire officiel dont la scolarité a été suivie dans la langue française ou un diplôme équivalent.

Cette obligation vaut à tous les échelons de la sous-traitance. L'entreprise adjudicataire a donc la responsabilité de fournir les documents concernant la langue du marché au pouvoir adjudicateur et dans la langue du marché ou par une traduction jurée, au plus tard quinze jours avant le début du chantier de l'adjudicataire ou de chaque sous-traitant. Toute infraction à cette disposition entraîne l'application d'une pénalité spéciale d'un montant de 400 EUR par homme en infraction/jour. En cas de récidive, l'adjudicataire encourt l'application des mesures d'office visées à l'article 47 § 2 du RGE. En outre, l'adjudicataire pourra être considéré comme étant en défaut d'exécution et se voir appliquer la sanction prévue à l'article 48 de l'AR du 14.1.2013; 2) minimum deux chauffeurs-livreurs et deux camions de livraison.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/01/2021 Local time: 15:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 07/05/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/01/2021 Local time: 15:00

Place:

Administration communale.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Le marché de base est prévu pour un an, reconductible trois fois (a ans au maximum).

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering: <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/12/2020